



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat

**Casnav**

Affaire suivie par :

Laurence LABATUT

Coordonnatrice académique EFIV

Tél : 05 36 25 83 81

Mél : [laurence.labatut1@ac-toulouse.fr](mailto:laurence.labatut1@ac-toulouse.fr)

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 13 novembre 2023  
Le recteur de l'académie de Toulouse

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

s/c

Mesdames et Messieurs les Directeurs académiques de  
l'Education nationale de l'Académie de Toulouse

Objet : Scolarisation des EFIV - Tableau de bord académique

Madame, Monsieur,

En application à la circulaire n°2012-143 du 2 octobre 2012 relative à l'organisation des Casnav, ce dernier « est responsable de la constitution et l'actualisation d'un tableau de bord regroupant les données sur l'état de scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Efiv), défini comme tout élève issu d'une famille itinérante ou d'une famille sédentarisée, ayant un mode de relation discontinu à l'école.

Une procédure de collecte de données est ainsi mise en place dans l'académie pour l'année scolaire 2023-2024. Ce recueil d'informations est essentiel pour identifier les besoins et les moyens nécessaires à l'organisation de l'inclusion et de la scolarisation des Efiv. Il s'agit d'une enquête statistique, pour laquelle l'identité de l'élève n'est pas requise, pas plus que sa date de naissance. L'INE est quant à lui essentiel afin d'éviter les doublons dans le recensement, mais aucune donnée nominative ne sera conservée pour le traitement statistique.

Les écoles et les établissements scolaires sont tenus de renseigner les informations demandées dans le formulaire en ligne dédié pour un premier point d'étape **au 20/12/2023**. L'enquête restera ouverte jusqu'au **05/07/2024** et devra être complétée en continu afin d'obtenir un recueil de données annuel. Afin de préserver la protection des données, aucune information ne doit être envoyée par mail.

Lien enquête : <https://ppe.orion.education.fr/occitanie/itw/answer/sfCuEozTikx/k/NmkgAEL>

Vous trouverez toutes les indications nécessaires en annexe. Pour toute information ou en cas de besoin, vous pouvez écrire à [recensement.EFIV@ac-toulouse.fr](mailto:recensement.EFIV@ac-toulouse.fr)

Je vous demande d'attacher une attention particulière à l'exhaustivité et à la qualité des renseignements fournis et vous remercie pour votre collaboration.

Le recteur

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie,

Vincent DENIS

Mostafa FOURAR

## ANNEXE : COMMENT REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

**Question 1 :** Sélectionner votre établissement :

Il s'agit du numéro d'identification de l'école ou établissement (de type 0123456A) à sélectionner dans le menu déroulant, la recherche peut également être faite en tapant les premières lettres du nom de l'établissement ou de la ville.

**Question 2 :** Depuis septembre 2023, des EFIV sont ou ont été inscrits dans votre établissement  
Sélectionner oui ou non dans le menu déroulant

**Question 3 :** Veuillez entrer le numéro INE de l'élève  
Saisir le numéro dans la case

**Question 4 :** Veuillez choisir le sexe de l'élève dans le menu déroulant :  
Utiliser le menu déroulant

**Question 5 :** Veuillez choisir le niveau de classe dans le menu déroulant  
Utiliser le menu déroulant

**Question 6 :** Si l'élève bénéficie d'un accompagnement pédagogique spécifique merci d'indiquer lequel ou lesquels en utilisant le menu déroulant :  
Utiliser le menu déroulant, plusieurs items peuvent être cochés.

**Question 7 :** Veuillez entrer la date d'arrivée dans votre établissement:  
Utiliser le calendrier proposé.

**Question 8 :** Si l'élève n'est plus dans votre établissement, veuillez entrer la date de départ :  
Utiliser le calendrier proposé.

Valider la fin du questionnaire.

**ATTENTION :** Si plusieurs EFIV sont ou ont été inscrits dans votre établissement depuis septembre 2023, le questionnaire doit être complété et validé autant de fois que vous avez d'élèves.